

# COMMUNE DE MAUVEZIN-SUR-GUPIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 11/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot-et-Garonne

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 10 mars 2026

Nombre de membres en exercice :

14

Nombre de membres

Présents : 11

Excusés : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 13

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 04 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement  
convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de  
ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,  
**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD, Michel  
WALTER, Michel DUBAUX, Antoine ZANOTTO, Christian MICHELET  
et Éric FORESTIER ; Mmes Sandra BARBE, Delphine SCHWARTZ,  
Laurence TOUMEYRAGUES et Françoise JORREY.

**Excusés** : Mesdames Laure BRAQUEHAIS et Estelle ASPART ; Monsieur  
Ulysse SUC.

**Pouvoirs** : Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian  
MICHELET ; Madame Estelle ASPART à Monsieur Michel WALTER.

**Absent** :

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

### **Objet : Devis pour le traitement anti mousse de la toiture de l'église.**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que lors du repérage des réparations à effectuer sur le toit de  
l'église, il a été constaté la prolifération de mousse, ce qui nécessite un traitement. Il présente à l'assemblée  
le devis établi par la SARL SC CHARPENTE détaillé comme suit :

#### SARL SC CHARPENTE :

Montant HT = 5 085.00 €

TVA = 1 017.00 €

**Montant TTC = 6 102.00 €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**  
**le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**VALIDE** le devis de la SARL SC CHARPENTE pour un montant TTC de 6 102.00 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**Adopté à 11 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :

Publiée le 13.03.2026

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance

Françoise JORREY

